

**Nicolas DHUICQ**

Candidat aux Elections Législatives 2007

dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Aube

Troyes, le 10 Mai 2007.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 6 Mai au soir, nos compatriotes ont fait le choix d'un nouveau Président de la République : Nicolas Sarkozy. Pour que notre Président ait une majorité forte à l'Assemblée Nationale, il est essentiel de se mobiliser localement.

Voici quelque temps, les militants UMP de la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Aube m'ont choisi comme étant le seul candidat capable de défendre nos idées et nos valeurs républicaines.

Fort de cet élan démocratique issu de nos villes et de nos campagnes, ma candidature a retenu toute l'attention du comité départemental de l'UMP mais aussi celui du comité national d'investiture avec François BAROIN.

Dans un état d'esprit d'écoute et de dialogue, avec Joël RAPINAT, mon suppléant, j'entends faire valoir les atouts de notre circonscription.

Je veux relayer vos idées tant au niveau national qu'au niveau européen et porter mon projet législatif.

Je veux agir pour que nous gagnons tous ensemble, derrière celui qui apparaît le plus compétent et le plus dynamique : Nicolas Sarkozy.

Pour autant, une campagne électorale a un coût. Si nous souhaitons que nos idées républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité puissent encore se développer à l'Assemblée Nationale dès les 10 et 17 juin 2007, je vous invite à me soutenir financièrement. Grâce à votre générosité, nous pourrions faire triompher non seulement vos idées et vos valeurs, mais également notre projet pour la France.

Je vous rappelle que seules les personnes physiques sont autorisées à apporter des dons pour contribuer à payer les dépenses électorales du candidat qu'elles soutiennent.

C'est pourquoi, je me permets d'effectuer cette démarche, en vous précisant que vos dons doivent être libellés à l'ordre de « *Patrick Mathaut - mandataire financier de Nicolas DHUICQ* ».

En vous remerciant par avance de votre soutien, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas DHUICQ

*Merci d'adresser tout courrier à l'adresse suivante :*  
*Patrick Mathaut - mandataire financier de Nicolas DHUICQ- 1 boulevard Henri Barbusse, BP 294*  
*10015 Troyes cedex*

Lire au verso les extraits de loi concernant le financement des campagnes électorales.

Conformément à l'article 52-9 du Code Electoral, le mandataire financier est le seul habilité à recueillir des dons en faveur de Nicolas DHUICQ dans les limites précisées à l'article 52-8 de la même loi reproduite ci-dessous :

« Art. L. 52-8. Les dons consentis par des personnes physiques dûment identifiées pour le financement de la campagne d'un candidat ou de plusieurs candidats lors d'une même élection ne peuvent excéder 4 600 €.

Les personnes morales, à l'exception des partis ou gouvernements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 150 € consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 € en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter des dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don. »